

Le 17 mars 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 17 mars 2021 à 18h10, à huis clos, sous la présidence de Madame la maire, Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Vicky Cloutier – district #3
 Patrick Beauchamp – district #4
 Barbara Legault – district #5
 Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Ministère de la Famille/programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021/demande d'appui financier et autorisation de signature
- 3.- Travaux de réfection de la 48^e Avenue (Phase I) – (entre la rue André-Soucy et la piste cyclable)/surveillance des travaux/mandat
- 4.- Étude de la capacité du réseau d'égout pluvial (secteur Est de la Municipalité)/mandat
- 5.- Caractérisation des apports d'eau souterraine par remontée de la nappe en période de crue à travers et sous les digues périphériques de la Municipalité/mandat
- 6.- Période de questions
- 7.- Levée de la séance

21-03-052 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
 Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-03-053 MINISTÈRE DE LA FAMILLE/PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2021/DEMANDE D'APPUI FINANCIER ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2021 (Programme) qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2020-2021 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'AUTORISER la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021;

D'AUTORISER Madame Chantal Pilon, directrice générale, à agir à titre de mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-03-054 TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 48^E AVENUE (PHASE I) – (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LA PISTE CYCLABLE)/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/ MANDAT

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 18 février 2021 de la firme Groupe Civitas Inc., pour la surveillance, dans le cadre des travaux de réfection de la 48^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la piste cyclable), pour un montant forfaitaire de 39 000 \$ (taxes en sus).

La présente dépense est assumée par un règlement d'emprunt, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2019-2023, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-03-055 ÉTUDE DE LA CAPACITÉ DU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL (SECTEUR EST DE LA MUNICIPALITÉ)/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 16 février 2021 de la firme Groupe Civitas Inc., pour l'étude de la capacité du réseau d'égout pluvial (secteur Est de la Municipalité), pour un mandat à taux horaire avec un budget de l'ordre de 47 500 \$ (taxes en sus).

La présente dépense est assumée par un règlement d'emprunt, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2019-2023, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

042

CARACTÉRISATION DES APPORTS D'EAU SOUTERRAINE PAR
REMONTÉE DE LA NAPPE EN PÉRIODE DE CRUE À TRAVERS ET SOUS
LES DIGUES PÉRIPHÉRIQUES DE LA MUNICIPALITÉ/MANDAT

21-03-056

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 3 mars 2021 de la firme WSP Canada Inc., dans le cadre de la caractérisation des apports d'eau souterraine par remontée de la nappe en période de crue à travers et sous les digues périphériques de la Municipalité, pour un montant de 66 990 \$ (taxes en sus).

La présente dépense est assumée en partie, par le règlement d'emprunt 492-19 ainsi que par les subventions accordées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

21-03-057

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 18h15, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, maire

CHANTAL PILON, directrice générale